

Consignes qui permettront à votre enfant de passer une semaine agréable et sécuritaire au CAMP CHEERLEADING.**HORAIRE**

Le camp CHEERLEADING est offert du lundi au vendredi de 9 h à 16 h à l'école de Monnoir, située au 2366, rue du Docteur Primeau.

3 juillet (8 - 13 ans)

Les participants auront la chance d'aller à la piscine 1 à 2 fois par semaine. Nous recommandons d'envoyer le maillot de bain chaque jour, car selon la température des jeux d'eau pourront être organisés.

Service de garde

Le service de garde à lieu à l'école Crevier, située au 1835 rue du Pont.

Les participants du camp CHEERLEADING ont accès au service de garde, si besoin il y a. L'inscription au préalable est obligatoire pour la semaine sinon il y a possibilité de service de garde occasionnel.

Du lundi au vendredi de 6 h 45 à 9 h et 16 h à 18 h

Arrivée / départ

ARRIVÉE : La personne responsable du camp CHEERLEADING sera au service de garde à 8 h 40 pour récupérer les jeunes présents. Ensuite autour de 8 h 45 il y aura déplacement vers l'école de Monnoir. Les participants qui arriveront entre 8 h 45 et 9 h devront se rendre directement à l'école de Monnoir.

Si vous arrivez après 9 h, il est de votre devoir d'aller reconduire l'enfant au camp CHEERLEADING.

DÉPART : Les jeunes quitteront l'école de Monnoir à 15 h 40 afin de se diriger à l'école Crevier. L'animateur du camp CHEERLEADING restera avec les participants jusqu'à 16 h 05 et ensuite les accompagnera au service de garde. Si vous désirez récupérer votre enfant à l'école de Monnoir vous devez arriver autour de 15 h 40.

Sécurité

- Il est important de prendre connaissance avec votre enfant du [Code de vie](#) disponible sur le site Internet de la Ville.
- Lors des sorties à la piscine, le port du maillot de bain est obligatoire pour tous (pas de short, T-shirt ou camisole pour se baigner). Le port de la veste de flottaison (VFI) est obligatoire pour les enfants de 7 ans et moins et sera fournie par l'organisation. Pour les autres enfants, la recommandation du parent sera respectée. Toutefois nous nous réservons le droit d'exiger le port du (VFI) selon la décision des sauveteurs.
- Le mot de passe inscrit sur la fiche santé de votre enfant lors de l'inscription sera obligatoire afin de pouvoir quitter avec l'enfant. Une preuve d'identité peut être demandée.

Dîner et collations

- Il est recommandé de laisser l'enfant dîner au camp en apportant un lunch froid avec un refroidisseur.
- Privilégier 2 collations nutritives par jour et en prévoir également une pour le service de garde au besoin.
- Tout aliment contenant des arachides et des noix est interdit.
- Afin de limiter les déchets, nous suggérons d'utiliser des emballages et des contenants réutilisables.

Maladie, médicaments, crème solaire et allergie

- Par respect pour les autres familles, si l'enfant présente des symptômes d'une maladie contagieuse, il doit être gardé à la maison (fièvre de 39° Celcius (102° Fahrenheit) ou plus, diarrhée, vomissements au cours des 24 dernières heures, éruption cutanée non diagnostiquée, présence de poux ou

oxyures). Le parent doit également contacter le 450 460-4444 poste 277 pour signaler toutes maladies ayant pu se transmettre aux autres enfants dans les journées précédentes, telles que pédiculose et autres.

- Si votre enfant doit prendre des médicaments durant les heures du camp de jour, vous devez **OBLIGATOIREMENT** remplir le [formulaire](#) prévu à cet effet disponible sur le site Internet de la Ville.

Communication

- Tous les documents pertinents seront disponibles sur le [site Internet de la Ville](#), quelques publications sur [Facebook](#) et versions papier disponibles sur demande.
- Il est impossible pour un parent de rejoindre un enfant directement par téléphone durant la période de camp. En cas d'urgence, (numéro disponible au mois de juin)

Au quotidien, quoi apporter (et ne pas apporter)

- Un sac à dos (tout le matériel de l'enfant doit être dans un sac fermé);
- Chapeau ou casquette;
- Crème solaire identifiée;
- Lunch, collations, bouteille d'eau et refroidisseur;
- Souliers sport fermés et tenue sportive;
- Maillot de bain, bonnet de bain, serviette et sandales pour les jeux d'eau et la piscine;
- Les objets de valeur monétaire ou sentimentale sont interdits.
- Il est conseillé d'identifier les vêtements et les articles de votre enfant;
- Les objets perdus sont disposés à l'accueil du camp de jour.
- Pour les enfants qui se déplacent au camp de jour à bicyclette nous recommandons fortement un cadenas ainsi que le port du casque.
- Pour tous déplacements à vélo dans le cadre d'une activité de camp de jour, le port du casque est **OBLIGATOIRE**.

Absence et retard

- Aucune communication n'est effectuée avec les parents pour les absences qui sont constatées en début de journée.
- En cas d'absence pour une journée complète, le parent n'a pas à nous aviser.
- L'animateur doit être informé par écrit si l'enfant doit quitter le camp de jour plus tôt que prévu ou si une autre personne que celles autorisées doit venir chercher l'enfant.

Information

Service des Loisirs et de la Culture 450 460-4444, p. 277.

camjou@ville.marieville.qc.ca

Animatrices en chef (numéro disponible au mois de juin) Visiter le www.ville.marieville.qc.ca, plusieurs documents s'y retrouvent.

« Aimer » la [page Facebook](#)

Rencontre de parents

Mardi 20 juin 19 h cafétéria de l'école Crevier.